



Le label Geoparc : présentation et caractéristiques

Le label Geoparc : présentation et caractéristiques Le label Geoparc, créé en 2000, est attribué par le réseau mondial des géoparcs avec le soutien de l'UNESCO. Il distingue des territoires présentant un patrimoine géologique remarquable et où sont menées des actions de protection et de valorisation de ce patrimoine. Sommaire * Présentation du label * Histoire du label * Caractéristiques des géoparcs Temps de lecture moyen : 2'03 Présentation du label Un géoparc est un territoire possédant un héritage géologique d'importance internationale. Cette labellisation permet de préserver et de mettre en valeur un patrimoine géologique remarquable, tout en le conciliant avec le développement local, l'éducation et le tourisme. Les réseaux des géoparcs européens (European Geoparks Network ou EGN) et mondiaux (Global Geoparks Network ou GGN) sont soutenus par l'UNESCO. A travers le réseau mondial des géoparcs, l'UNESCO apporte son soutien à des initiatives nationales pour le patrimoine géologique du pays. Histoire du label Les origines des géoparcs remontent à 1991, suite au premier colloque international sur le patrimoine géologique et le géotourisme qui s'est tenu dans la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence. Quatre espaces naturels protégés européens (la Réserve géologique de Haute-Provence, la Forêt pétrifiée de l'île de Lesbos en Grèce, le Parc naturel régional de Vulkaneifel en Allemagne et le Parc de Maestrazgo-Teruel en Espagne) ont alors jeté les bases d'une coopération transnationale sur le géotourisme. Le réseau European Geoparks Network a été



créé en juin 2000 par ces quatre territoires fondateurs. Le réseau est ensuite devenu mondial en 2004, avec le soutien de l'UNESCO, sous le nom de Global Geoparks Network. Depuis son lancement en 2004, le réseau mondial des géoparcs s'est agrandi. Il comptait en 2014 111 sites dans 32 pays. Le réseau européen comprend quant à lui 64 géoparcs dans 22 pays d'Europe. En 2014, la France comptait cinq sites porteurs du label mondial Geoparc : * la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence * le Parc naturel régional du Luberon * le géoparc des Bauges * le géoparc du Chablais * le parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Caractéristiques des géoparcs

Selon la charte du réseau mondial, un géoparc est un territoire aux limites bien définies, mais suffisamment étendu pour contribuer au développement économique local. Il comprend un certain nombre de sites géologiques d'importance scientifique particulière, pour leur rareté, leur beauté ou leur valeur éducative. De plus, ce territoire ne doit pas seulement présenter un intérêt géologique mais aussi écologique, archéologique, historique ou culturel. Pour rejoindre le réseau national de Géoparcs, un territoire doit répondre à un certain nombre de critères définis par l'UNESCO : *

- * disposer d'un plan de gestion en vue de promouvoir un développement socio-économique durable (lié à l'agritourisme et au géotourisme)
- * disposer de méthodes de conservation et de mise en valeur de son héritage géologique
- * fournir des ressources pour l'enseignement de disciplines géo-scientifiques
- * apporter des solutions aux problèmes environnementaux de grande envergure
- * montrer l'exemple des meilleures pratiques pour la conservation du patrimoine de la planète et son intégration aux stratégies de développement durable.

Le respect de ces critères est évalué lors de la Conférence Internationale des Géoparcs mondiaux qui se tient tous les deux ans. Ce réseau mondial fonctionne aussi grâce à des réseaux régionaux, tels que le Réseau Européen des Géoparcs qui se réunit deux fois par an pour développer et promouvoir des activités conjointes.

Source web par : vacances-vertes